

BILAN



SCOP AISNE



SOMMAIRE

1 INTRODUCTION	3
2 ORGANISATION TERRITORIALE ET DÉMOGRAPHIE.	4
2.1 Rappel des données 2020	4
2.2 Démographie et COVID : augmentation inattendue de la population de l'Aisne !	5
3 CONTEXTE ECONOMIE EMPLOI	5
3.1 Tableau de Bord	5
3.2 Le chômage en Hauts de France	6
3.3 Structure des emplois dans l'Aisne	7
3.4 Publications complémentaires	7
4 EDUCATION / MILIEU SCOLAIRE	8
4.1 Données financières (Fonction Enseignement B932)	8
4.2 Données structurelles	8
4.3 Aides aux élèves : les bourses enseignement secondaire et enseignement supérieur	9
4.4 Restauration scolaire	9
4.5 Réussite scolaire et apprentissage	10
4.6 Faits marquants de l'année 2020	10
4.7 Education/Restauration	11
4.8 Publications complémentaires utiles	11
5 SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE	11
5.1 Vision globale des dépenses de solidarité (en €)	11
5.2 Aide aux Personnes Agées	12
5.2.1 Evolution montants allocations (€) et bénéficiaires	12
5.2.2 APA : focus sur l'âge des bénéficiaires	12
5.3 Aide aux Personnes Handicapées	12
5.3.1 Evolution montants allocations (€) et bénéficiaires	12
5.3.2 PCH : focus sur l'âge des bénéficiaires	13
5.3.3 PA/PH : Etablissements et Services	14
5.3.4 Faits Marquants de l'année 2020	15
5.3.5 Publications complémentaires utiles	15
5.4 Insertion	16
5.4.1 Evolution des budgets et des bénéficiaires	16
5.4.2 Faits marquants	16
5.4.3 Synthèse PA-PH-Insertion	17
5.5 Enfance Famille	17
5.5.1 Contexte démographique : baisse de la population et des naissances	17
5.5.2 Données budgétaires	18
5.5.3 Evolution de l'activité ASE (Aide Sociale à l'Enfance)	18
5.5.4 Evolution du nombre de bénéficiaires de l'ASE	19
5.5.5 Etablissements relevant de l'ASE	20
5.5.6 Faits marquants pour l'ASE	20
5.5.7 Les assistants familiaux	21
5.6 Zoom sur la protection Maternelle et Infantile	21
5.6.1 La natalité dans l'Aisne diminue plus qu'ailleurs	21
5.6.2 Des indicateurs favorables	21
5.6.3 Etablissements et capacité d'accueil petite enfance	21
5.7 Publications complémentaires utiles	22
5.8 Synthèse Enfance-Famille	22

6 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT	23
6.1 Logement	23
6.1.1 Données budgétaires	23
6.1.2 Panorama du secteur de la construction	23
6.1.3 Evolution des bénéficiaires FSL	24
6.1.4 Faits marquants et résultats	25
6.1.5 Synthèse logement on retiendra	25
6.1.1 Publications complémentaires utiles	26
6.2 Aménagement Numérique et développement des usages	26
6.2.1 Des réseaux solides utiles pendant le COVID	26
6.2.2 E Education	27
6.2.3 L'inclusion numérique : la lutte contre l'illectronisme ou illettrisme numérique	27
6.3 Randonnée	28
6.4 Aisne Partenariat Investissement (API)	28
6.4.1 Publications complémentaires	29
6.5 Europe - Fonds Social Européen (FSE)	30
6.6 Voirie	30
6.6.1 13.2 M€ en investissement / 6.4 M€ en fonctionnement.	30
6.6.2 6.85 M€ au titre de l'APV (Aisne Partenariat Voirie)	31
6.6.3 Publications complémentaires	31
6.7 Aménagement foncier	31
6.8 Plan Santé	31
6.9 LDAR	32
6.10 Aménagement du territoire : on retiendra	32
7 CULTURE : ACTUALITÉ 2020 MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE	33
7.1 Service Archéologique	33
7.2 Archives départementales	33

1. INTRODUCTION

La carte démographique et l'organisation territoriale présentes dans le précédent Scopaisne datent de fin 2019 et n'ont pas évolué ; elles sont simplement rappelées dans cette édition.

Cette édition du SCOPAISNE intègre une présentation synthétique des budgets (image du découpage fonctionnel) et des bénéficiaires de prestations.

Afin d'éviter les redondances avec d'autres publications du Département chaque chapitre renvoie vers des publications complémentaires, en ligne sur Aisne.com Publications pour certaines, émanant des services pour d'autres. A ce titre de nombreux développements figurent dans le Rapport annuel en matière de Développement Durable (édition 2019 et celle de 2020 en cours).

Le contexte particulier de 2020 avec la pandémie COVID aura sans aucun doute des impacts significatifs sur l'économie des ménages mais il faudra attendre début 2021 pour un bilan précis (un développement avait été effectué en 2019). Le chapitre sur l'emploi reflète néanmoins déjà les conséquences connues à mi-année 2020. A noter la participation active du Laboratoire Départemental au programme de tests Covid : quelques éléments chiffrés figurent dans cette édition.

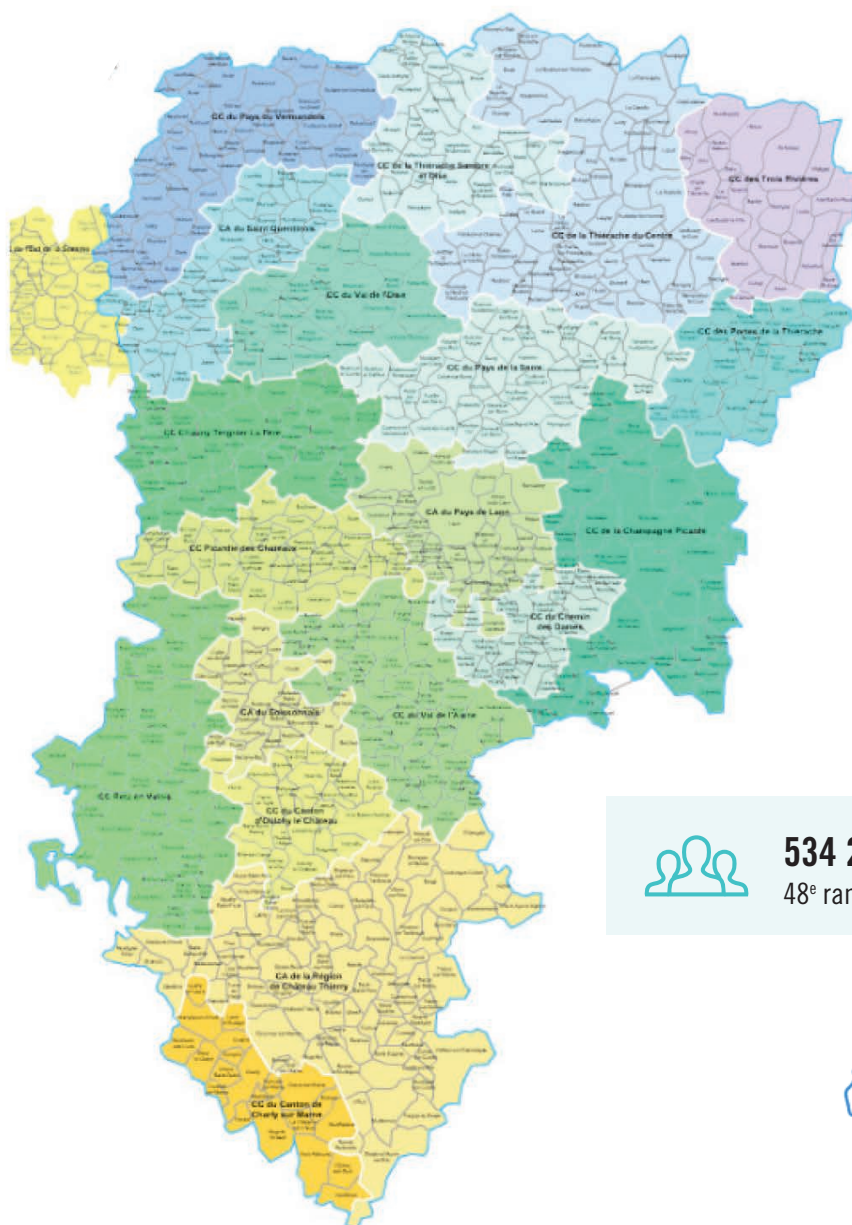


2. ORGANISATION TERRITORIALE ET DÉMOGRAPHIE

2. 1 Rappel des données 2020

Organisation territoriale de l'AISNE

Carte des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)



Au 31/12/2019 (source Comersis.fr)

21 cantons

5 arrondissements

800 communes

(dont 3 communes nouvelles créées en 2019 et 3 en 2016)

228 groupements communaux dans l'Aisne dont :

- ▶ 5 Communautés d'agglomération (CA)
- ▶ 14 Communautés de communes (CC)
- ▶ 3 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)
 - PETR - UCCSA (Union des CC du Sud de l'Aisne)
 - PETR du Pays de Thiérache
 - PETR du Soissonnais et du Valois.
- ▶ 11 Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)
- ▶ 169 Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)
- ▶ 18 Syndicats mixtes fermés (SMF)
- ▶ 8 Syndicats mixtes ouverts (SMO)



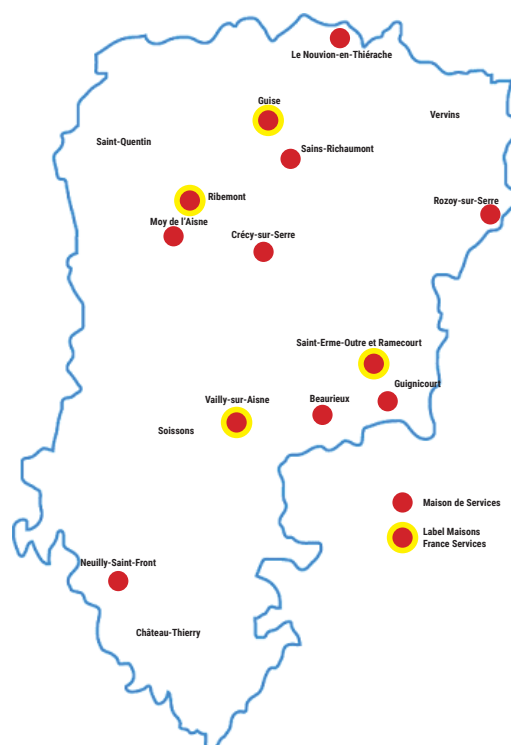
534 286 habitants (Pop. municipale)

48^e rang national (métropole)

✕ Les services publics de proximité

Un territoire engagé dans la Différenciation

- Territoire Pacte Sambre Avesnois Thiérache
- Territoires d'industrie : Saint-Quentinoise-Tergnier ; Château-Thierry ; Thiérache
- Territoires classés « Cœur de Ville » : Saint-Quentin, Laon, Soissons, Château-Thierry





2. ORGANISATION TERRITORIALE ET DÉMOGRAPHIE

2.2 Démographie et COVID : augmentation inattendue de la population de l'Aisne !

La démographie de l'Aisne est stable par rapport à l'édition précédente de Scopaisne. Néanmoins une étude de l'INSEE fait apparaître des fluctuations sensibles et pas complètement réversibles pendant et après le confinement comme le montre le tableau suivant bâti à partir des observations sur les réseaux mobiles.

Figure 2 : Évolution du nombre de métropolitains présents dans le département lors du confinement et du déconfinement

	Ensemble				Résidents				Non-résidents			
	Lors du confinement		Lors du déconfinement		Lors du confinement		Lors du déconfinement		Lors du confinement		Lors du déconfinement	
	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %
Aisne	14 000	+ 2,7	3 000	+ 0,4	16 000	+ 3,0	-6 000	- 1,1	-2 000	- 0,4	8 000	+ 1,6
Nord	-13 000	- 0,5	-4 000	- 0,2	34 000	+ 1,3	-18 000	- 0,7	-46 000	- 1,8	13 000	+ 0,5
Oise	28 000	+ 3,4	2 000	+ 0,2	28 000	+ 3,4	-10 000	- 1,2	0	+ 0,0	12 000	+ 1,5
Pas-de-Calais	26 000	+ 1,8	4 000	+ 0,3	35 000	+ 2,5	-12 000	- 0,8	-9 000	- 0,6	16 000	+ 1,1
Somme	3 000	+ 0,5	5 000	+ 0,7	12 000	+ 2,1	-6 000	- 1,0	-9 000	- 1,6	10 000	+ 1,8
Hauts-de-France	58 000	+ 1,0	10 000	+ 0,2	125 000	+ 2,1	-52 000	- 0,8	-66 000	- 1,1	59 000	+ 1,0

Note : la somme des évolutions d'effectifs ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

Lecture : le nombre de personnes présentes la nuit dans le département de l'Aisne a augmenté de 14 000 avec le confinement, soit + 2,7 %. Au début du déconfinement, l'Aisne compte 3 000 personnes de plus en moyenne que pendant le confinement, soit + 0,4 % par rapport à la population présente pendant le confinement.

Champ : période de référence hors confinement du 16 janvier au 17 mars 2020 au matin, période de confinement du 17 mars au soir au 2 juin 2020 au matin.

Sources : Bouygues Telecom, Orange, SFR, activations du réseau de téléphonie mobile ; calculs Insee.



3. CONTEXTE ÉCONOMIE EMPLOI

Source : note de conjoncture INSEE Hauts de France et TB INSEE 20 Sept 2020

3.1 Tableau de bord



L'impact le plus conséquent du COVID est la **chute vertigineuse de l'emploi intérimaire** qui perd 30 000 emplois au second trimestre 2020. C'est une tendance nationale. Voir focus plus loin. Les moins de 25 ans sont particulièrement impactés au nombre des demandeurs d'emplois.

Le taux de chômage oscille de 9,3% pour le bassin de Château-Thierry à 13,4% pour la Thiérache (cf carte ci-après).

	Emplois salariés (en milliers)			Variation (en %)	
	2e trim. 2018	2e trim. 2019	1er trim. 2020	trimestrielle	annuelle
Aisne	152,6	151,3	147,6	-2,5	-2,7
Hauts-de-France	2 023,6	2 032,7	2 000,7	-2	-1,6
	Emplois intérimaires (en milliers)			Variation (en %)	
	2e trim. 2018	2e trim. 2019	1er trim. 2020	trimestrielle	annuelle
Aisne	5,6	5,1	3	-42,8	-43,9
Hauts-de-France	74,7	72	42,9	-39,9	-40,8
	Taux de chômage (en %)			Variation (en points de %)	
	2e trim. 2018	2e trim. 2019	1er trim. 2020	trimestrielle	annuelle
Aisne	12,6	11,8	11,1	-0,2	-0,9
Hauts-de-France	11,3	10,4	9,6	-0,3	-1,1
	Demandeurs d'emploi (A-B-C)			2ième trim. 2020	Variation Trim (en %)
	2e trim. 2018	2e trim. 2019	1er trim. 2020	2020	Variation Ann (en %)
Aisne	56 020	54 520	53 980	55 960	3,7
					1,3
	Nombre de créations d'entreprises sur un an			Glissement du cumul annuel	
	juin-19	mars-20	juin-20	sur un trimestre	sur une année
Aisne	2 883	3 152	3 018	-4,3	4,7
	Nombre de défaillances d'entreprises sur un an				
	juin-19	mars-20	juin-20	sur un trimestre	sur une année
Aisne	346	330	293	-11,2	-15,3

+8,4% pour les moins de 25 ans

+ 14,1 en Sept 2019

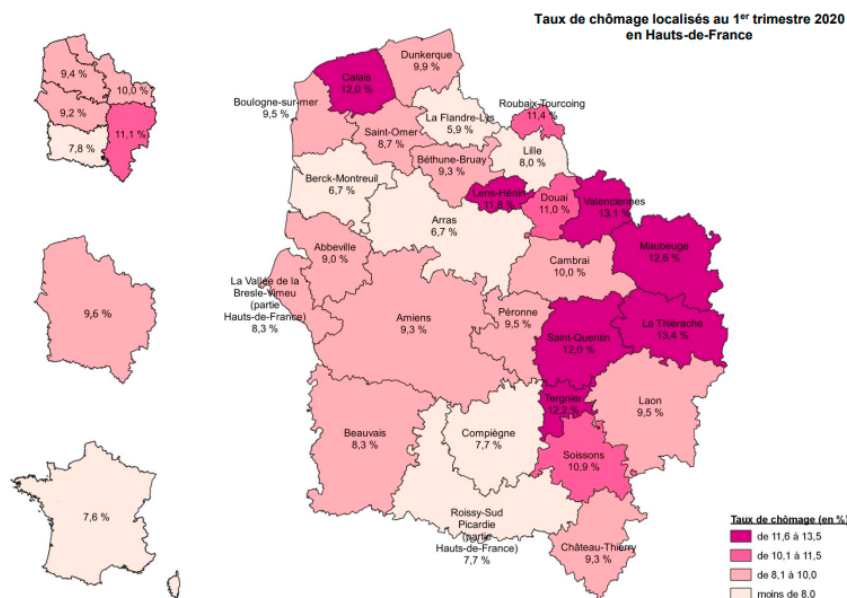


3. CONTEXTE ÉCONOMIE EMPLOI

3.2 Le chômage en Hauts-de-France

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Taux de chômage localisés



Chiffres clés en Hauts-de-France

1^{er} trimestre 2020

3.3 Structure des emplois dans l'Aisne

Répartition des entreprises et des emplois dans l'Aisne (Juin 2020) par secteur d'activité (emplois non publics).

Secteur d'Activité	Nb Entreprises	Nb Emplois
Industrie manufacturière	1 214	22 785
Commerce	5 222	18 830
Construction	1 699	7 105
Transports et entreposage	690	5 872
Activités de services administratif	904	4 977
Hébergement et restauration	1 545	3 703
Santé humaine et action sociale	223	2 955
Activités spécialisées, scientifique	1 036	2 468
Activités financières et d'assuranc	429	1 477
Autres activités de services	816	1 371
Activités immobilières	544	1 211
Agriculture, sylviculture et pêche	611	991
Production et distribution d'eau ;	124	952
Information et communication	282	663
Arts, spectacles et activités récré	384	551
Enseignement	199	328
Production et distribution d'électr	243	220
Industries extractives	23	115

Source : https://services.aisne.cci.fr/Stats_Ent_par_activites

3.4 Publications complémentaires

Pour un focus sur l'emploi intérimaire dans l'Aisne : site DIRECCTE HDF

Pour connaître la répartition détaillée des entreprises et des emplois dans l'Aisne par secteur d'activité : site CCI AISNE



4. ÉDUCATION / MILIEU SCOLAIRE

4.1 Données financières (Fonction Enseignement B932)

		BP 2020
FCT	1er degré Aides et Bourses	105 000
	1er degré Dotations	214 170
	Collèges Charges Pel	16 473 425
	Collèges Aides et Bourses	610 000
	Collèges Dotations	8 511 885
	Collèges Autre Fonct	4 775 332
	Lycées Dotations	78 000
	Ens Sup Aides et Bourses	452 900
	Ens Sup Dotations	152 450
	Total Fonct	31 373 162
INV	Collèges Inv Bâtiments	6 960 000
	Collèges Inv Autres	375 000
	Collèges Subv Inv	180 000
	Autres services Sub Inv	321 302
	Total Invest	7 836 302
	Total Fonct + Invest	39 209 464

Avec plus de 31,3 M€ le budget fonctionnement représente 5,8% du budget de fonctionnement du Département soit environ 1 106 € par collégien.

Respectivement près de 8 M€ et 7,3% pour l'investissement.

Le Département finance par ailleurs le transport adapté pour les élèves handicapés pour plus de 4 M€.



Budget social lié aux élèves handicapés transportés (Fct 934)		CA 2019 (€)	BP 2020 (€)
Transport adapté	Budget transport (année civile)	4 565 419	4 084 000
		2018-2019	2019-2020
	Nombre d'élèves transportés (année scolaire)	593	579
	Coût moyen par élève	7 699	7 054

Des régularisations faites sur le budget 2019 et un effort d'optimisation en 2020 expliquent l'évolution à la baisse dans le tableau ci-dessus.



4. ÉDUCATION / MILIEU SCOLAIRE

4.2 Données structurelles

Données structurelles		2018/2019	2019/2020
Collèges Publics	Nombre collèges publics	57	57
	Dotation de fonctionnement collèges publics	4 700 000 €	5 200 000 €
	Nombre élèves	23 700	23 986
	dont Nombre Demi-pensionnaires	14 728	15 257
	dont Nb Internes	73	72
Collèges Privés	Nombre collèges privés sous contrat	14	14
	Dotation de fonctionnement collèges privés		2 300 000 €
	Subventions d'investissement collèges privés		150 000 €
	Nb élèves		3 464
Public + Privé	Budget de fonct moyen par élève		1 106
1er degré	Nombre écoles publiques 1er degré	484	484
	Nombre écoles privées sous contrat	19	19
	Nombre écoles privées hors contrat	2	2
	Nombre Regpts Pédagogiques Intercommunaux	49	49
	Nombre communes des regroupements	176	176
	Nombre d'élèves 1er degré	51 000	51 000



Nombre de serveurs maintenus par la DI	219
Nombre Ordinateurs fixes	5866
Nombre Ordinateurs portables	1851
Nombre Imprimantes	132
Nombre Tableaux Blancs interactifs	198
Nombre Tablettes	600
Nombre Vidéoprojecteurs	1281
Total matériels	10 147
Nombre Professeurs	1635

4.3 Aides aux élèves : les bourses enseignement secondaire et enseignement supérieur

	2018-2019				2019-2020			
	Nombre de demandes	Nombre de demandes accordées	MONTANT bourses	Moy / bourse	Nombre de demandes	Nombre de demandes accordées	MONTANT bourses	Moy / bourse
Secondaire	6370	3508	582 837 €	166 €	6300	3495	572 889 €	164 €
Supérieur	1588	1200	429 100 €	358 €	1418	1011	356 700 €	353 €
TOTAL	7958	4708	1 011 937 €		7958	4708	929 589 €	



4. ÉDUCATION / MILIEU SCOLAIRE

4.4 Restauration scolaire

Sur 57 collèges : 49 restaurations assurées par le Département, 43 cuisines autonomes, 6 cuisines centrales.

	2018/2019	2019/2020
Nb repas servis		2 000 000
% moyen de produits locaux	NC	NC
% Bio	NC	NC
Nb collèges en charte éco-responsable(sur 43)	22	23
dont Nb de Bonus accordés	4	8
Coût moyen repas		7,74 €
Participation Département		4,34 €

Lutte contre le gaspillage alimentaire		Sur les 49 restaurations assurées par le Département			
Situation au :		31/10/2019		16/09/2020	
Nb collèges ayant une table de tri			18		24
Nb collèges pratiquant le tri des déchets organiques			30		34
Nb collèges valorisant tout ou partie de leur biodéchets			17		22
Nombre de collèges ayant un buffet "salade bar"			11		13
Nb de collèges pratiquant les pesées au moins 1 fois/an			33		34
Gaspillage	< moy nationale		13	< objectif CD02	4
Gaspillage	~ moy nationale		2	~ objectif CD02	0
Gaspillage	> moy nationale		18	> objectif CD02	30
Moyenne nationale gaspillage (grammes)			115	Objectif CD02	70
Moyenne gaspillage collèges axonais (grammes)			133		143

En 2020, un objectif départemental a été fixé à 70 grammes. 4 collèges ont atteint cet objectif en 2020.

Le Département finance par ailleurs le transport adapté pour les élèves handicapés pour plus de 4 M€.



4. ÉDUCATION / MILIEU SCOLAIRE

4.5 Réussite scolaire et apprentissage

Dépt	% jeunes en difficultés de lecture (JDC 2019)	Illettrisme (% ~2016)	Nombre d'admis au baccalauréat (2019)	Taux de réussite (en %)	Nombre total d'apprentis (31/12/2017)	Part des apprentis parmi les 16-25 ans (en %)	Taux d'évolution annuel moyen sur 5 ans (en %)
02	17,9	6,9	5 167	84,5	3 032	4,9	1,0
59	10,0	5,1	27 133	87,2	15 468	4,0	0,9
60	15,2	6,2	8 304	86,5	4 326	4,3	-2,3
62	12,2	4,2	15 037	87,2	8 544	4,5	1,9
80	15,9	5,5	5 729	86,7	4 157	5,2	-2,3
France	11,8	3,6	668 343	88,0	429 890	5,1	-0,4

Les difficultés de lecture persistent sur l'année 2019 comparativement aux autres départements des Hauts de France.

4.6 Faits marquants de l'année 2020

L'année scolaire a été particulièrement marquée par la **période de confinement** du 17 Mars au 2 Mai, impactant l'ensemble des métiers. Les moyens ENT en place ont permis de palier en partie l'interruption des cours. **27 Collèges sur 57 sont actuellement fibrés**. Les agents techniques ont interrompu leurs activités en grande partie.

- **Innovation** : Dans le cadre du Projet éducation au numérique, sur la base du volontariat, 11 établissements et 53 enseignants accompagnés pour la réalisation de projets innovants par exemple la course de drones et mathématiques au collège Charles Brazier de Crécy-sur-Serre :

travail sur les notions calcul de distance, conversion, angles et repérage sur plan avec réussite et ré-intéressement des élèves « décrocheurs en mathématiques ».

- **Culture et collèges** : dans le cadre de l'année mémorielle 1940, accompagnement des collèges par un travail autour d'une pièce de théâtre « résistances » et la diffusion de la pièce de théâtre pour élèves et parents.

- **Jeunesse** : création du dispositif Cap jeunes qui vise à accompagner les projets des jeunes en contrepartie d'un travail dans une collectivité.



4. ÉDUCATION / MILIEU SCOLAIRE

4.7 Education/Restauration



39,2 M€ Fct + Inv
+4 M€ transport
élèves handicapés

Bourses : **930 000 €**

ENT : **1,2 M€**

Participation CD : **4,34 €/repas**

57 collèges publics/**14** privés
27 500 élèves au total

580 handicapés transportés
~10 000 matériels liés à l'ENT

3 500 boursiers/secondaire
1 000 boursiers/supérieur

49 restaurations par CD
2 Millions de repas servis

23 chartées éco responsable
Objectif gaspillage < 70g/repas

4.8 Publications complémentaires utiles :

- Aisne-Mag Sept 2020 N°226 Rubrique Grand Format « la réussite des collégiens ».
- Aisne.com Page NEO (ENT Hauts de France)



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.1 Vision globale des dépenses de solidarité (en €)

Répartition des dépenses sociales du Département			BP 2020	% des dép Sociales
Fonction 4-2 93-41 Santé	93-411	PMI et planification familiale	1 011 644	0,3%
Fonction 4-2 93-42 Action Sociale	93-420	Services communs	424 406	0,1%
	93-4212	Aides à la famille	31 088 900	9,7%
	93-4213	Aides sociales à l'enfance	4 734 000	1,5%
	93-4214	Adolescence	650 000	0,2%
Fonction 4-2 93-42 Pers Agées (hors APA)	93-4231	Forfait autonomie	142 000	0,0%
	93-4232	Autres actions de prévention	1 100 000	0,3%
	93-4238	Autres actions pour les personnes âgées	17 767 200	5,6%
Fonction 4-2 93-42 Personnes Handicapées	93-425	Personnes handicapées	81 284 400	25,5%
Fonction 4-2 93-42 Autres	93-428	Autres interventions sociales	646 800	0,2%
Fonction 4-3 APA	93-430	Services communs	31 000	0,0%
	93-431	APA à domicile	39 000 000	12,2%
	93-432	APA versée aux bénéf en étab	750 000	0,2%
	93-433	APA versée à l'établissement	20 717 600	6,5%
Fonction 4-4 RSA/ Régularisations de RMI	93-441	Insertion sociale	810 600	0,3%
	93-442	Santé	143 000	0,0%
	93-444	Insertion professionnelle	5 678 993	1,8%
	93-446	Dépenses de structure	134 500	0,0%
	93-447	RSA allocations	113 000 000	35,4%
	93-448	Autres dépenses au titre du RSA	262 500	0,1%
TOTAL dépenses Fonction 4			319 377 543	

5.2 Aide aux Personnes Agées

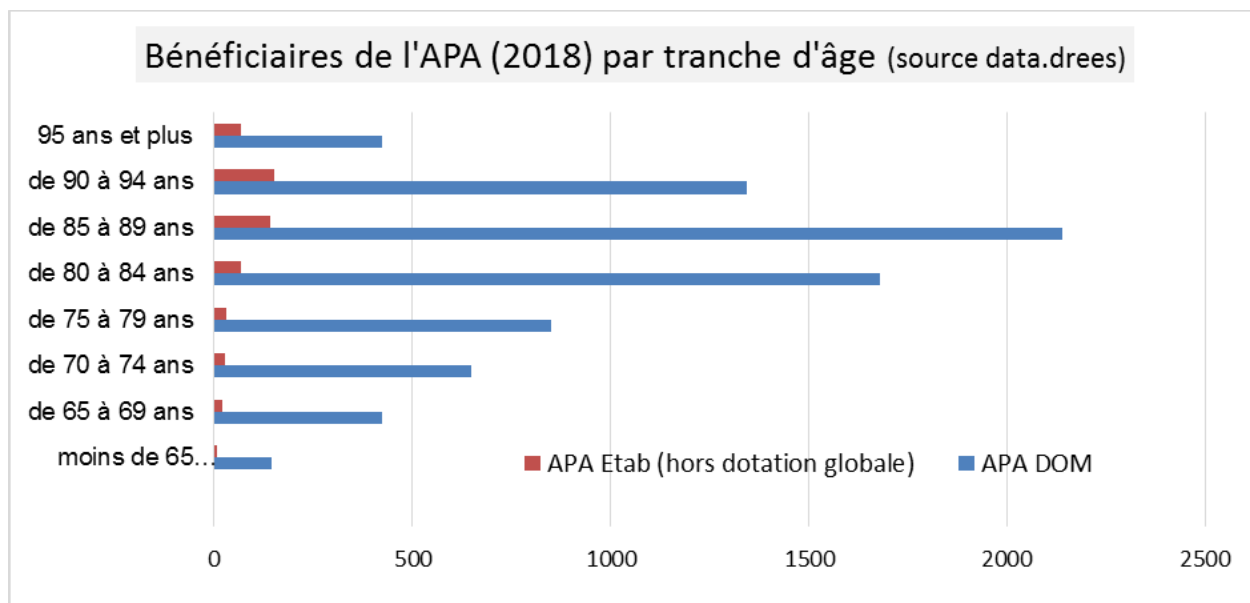
5.2.1 Evolution montants allocations (€) et bénéficiaires

<u>DPAS / Personnes âgées</u>	2017 (CA)	2018 (CA)	2019 (CA)	2020 (BP)
	CA	CA	CA	BP
APA à domicile -Mt	37 027 943	38 327 752	37 728 958	38 500 000
APA à domicile Nb Bén	7 946	7 565	7 779	
Mt/Bén APA DOM	4 660	5 066	4 850	
APA en étab	20 411 833	20 579 994	20 993 851	21 467 600
APA en établissement Nb Bén	4 288	4 204	4 710	
Mt/Bén APA Etab	4 760	4 895	4 457	
Total APA Mt	57 439 776	58 907 746	58 722 809	59 967 600
Total APA Bén	12 234	11 769	12 489	
Aide sociale en étab	13 359 831	17 315 320	15 667 910	16 000 000
Aide sociale en établissement Nb Bén	1 153	1 151	1 218	
Mt/Bén AS Etab	11 587	15 044	12 864	
Hébgf fam accueil	285 387	296 175	307 439	300 000
Subventions aux CLIC	1 024 082	1 024 082	1 024 082	1 030 000
Subv aux ESMS / convention CNSA	700 000	376 822	65 944	500 000
Aide à l'éqpt social des étab	328 894	280 937	214 414	110 200
Total dépenses liées aux pers âgées	73 137 970	78 201 082	76 002 598	77 907 800



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.2.2 APA : focus sur l'âge des bénéficiaires



Si le maintien à domicile reste prépondérant, à partir de 85 ans la proportion de bénéficiaires en établissement augmente sensiblement.

5.3 Aide aux Personnes Handicapées

5.3.1 Evolution montants allocations (€) et bénéficiaires

DPAS / Personnes handicapées	2017 CA	2018 CA	2019 CA	2020 BP
PCH - Mt (€)	13 541 699	13 514 579	14 209 475	14 030 000
PCH - Nb Bén	1 953	2 905	2 956	
Mt/Bénéficiaire	6 934	4 652	4 807	
ACTP - Mt (€)	4 046 025	3 824 287	3 562 224	3 600 000
ACTP - Nb Bén	738	694	646	
Mt/Bénéficiaire	5 482	5 511	5 514	
Aide soc en étab - Mt (€)	56 885 323	55 121 043	57 650 620	56 164 900
Aide soc étab-Nb Bén	1 732	1 984	2 080	
Mt/Bénéficiaire	32 844	27 783	27 717	
Détails aides Etablissement (€)				
Foyer d'hébergement	10 609 651	18 406 954	18 845 696	
Foyer d'Accueil Médicalisé	9 532 883	10 940 773	12 685 709	
Foyer de vie	25 643 943	15 212 600	15 714 121	
Centre d'activité de jour	3 319 360	3 292 550	3 330 289	
Services d'acpt (SAVS - SAMSAH)	7 499 810	6 974 589	7 074 805	
Hébgst Fam Accueil	982 397	1 051 756	1 130 403	1 140 000
TOTAL PH	75 455 444	73 511 665	76 552 722	74 934 900

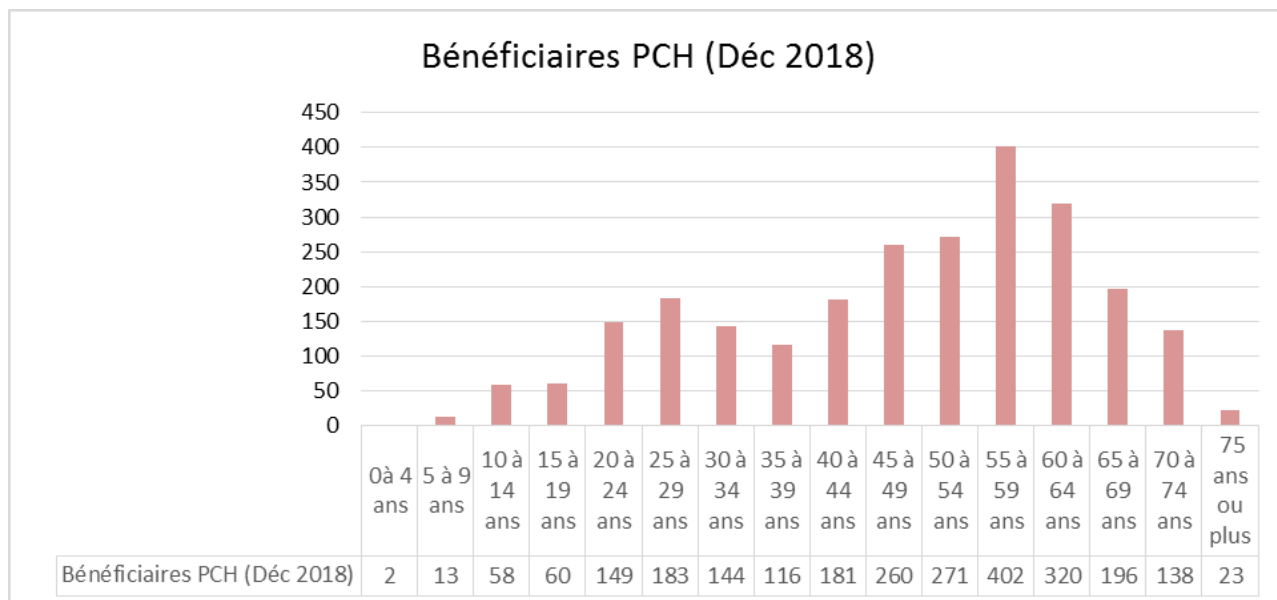
Nota : pour 2018 et 2019 les bénéficiaires PCH sont ceux ayant perçu au moins 1 aide au titre de la PCH sur l'année ce qui explique la variation en hausse par rapport à 2017.



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.3.2 PCH : focus sur l'âge des bénéficiaires

Source DREES



Le graphique permet de mettre en évidence le cumul âge/handicap pour une partie des bénéficiaires.

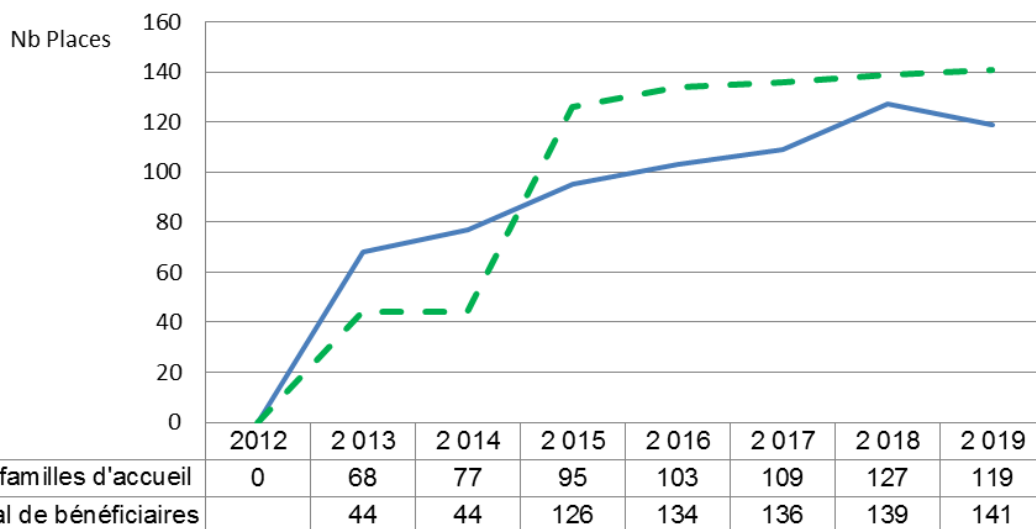
5.3.3 PA/PH : Etablissements et Services

Etablissements d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	
	Nombre de structures 61 Nombre de places 5738 dont places Alzheimer 399 dont places Unités de soins longue durée 255 Capacités d'hébergement temporaire Nombre de places 140 dont en accueil de jour 122 dont en accueil de nuit 3 Résidences Autonomie Nombre de structures 9 Nombre de places offertes 449
	Services d'aide à domicile (SAAD) et Accueil Familial Nombre de structures 48 dont habilités à l'aide sociale 26 Nombre de PA PH accompagnées >10 000 Nbre d'heures d'intervention 2 000 000 soit en équivalents temps plein (ETP) 1 245 Accueil Familial Nombre d'accueillants familiaux financés par le CD 119 111 personnes âgées 30 personnes handicapées 141 au total
Etablissements et services pour personnes handicapées	
	Nombre de structures 55 Nombre de places 1926 réparties en Foyer d'hébergement, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de vie, Centre d'activité de jour, Services d'accompagnement (SAVS - SAMSAH)



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

Evolution de l'accueil familial pour les personnes âgées et handicapées



5.3.4 Faits marquants de l'année 2020

Contribution à la gestion de la crise sanitaire :

- 70 tablettes ont été distribuées aux EHPAD avec cofinancement par la Conférence des financeurs
- Organisation des approvisionnements en masques et équipements de protection individuelle auprès des services d'aide à domicile, des établissements personnes handicapées et résidences autonomie

D'autre part la « Conférence de l'habitat inclusif » est installée depuis le 01/10/2020.

5.3.5 Publications complémentaires utiles :

Ces publications incluent des statistiques détaillées dans le domaine PA/PH

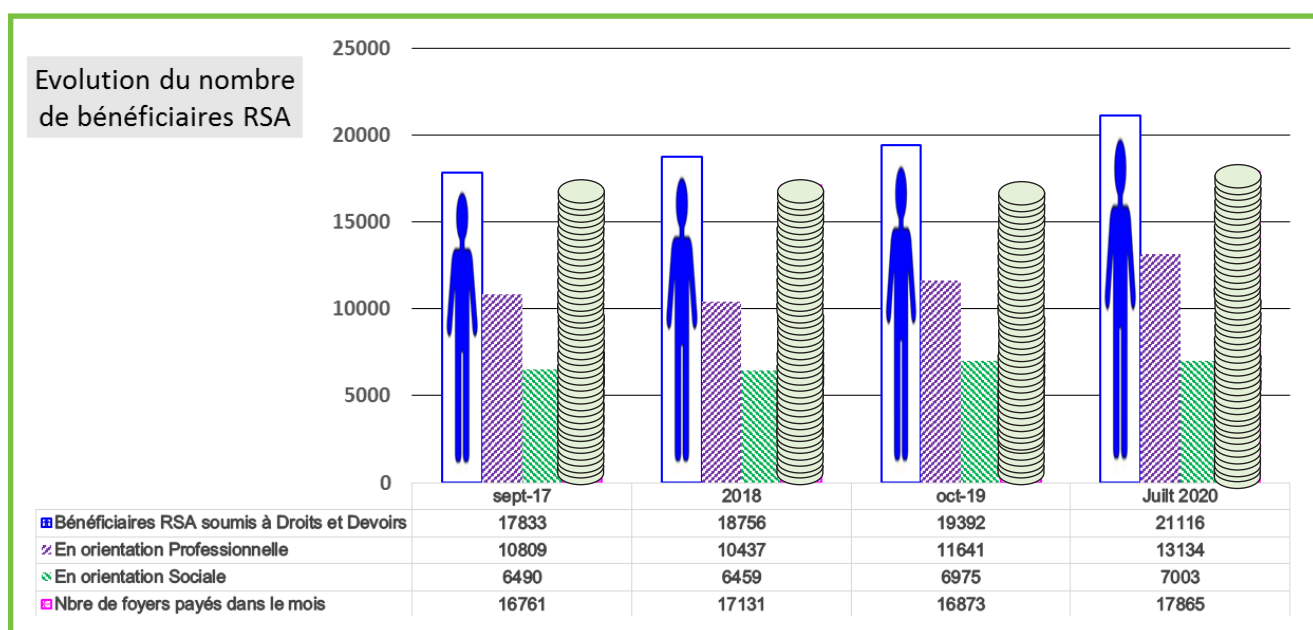
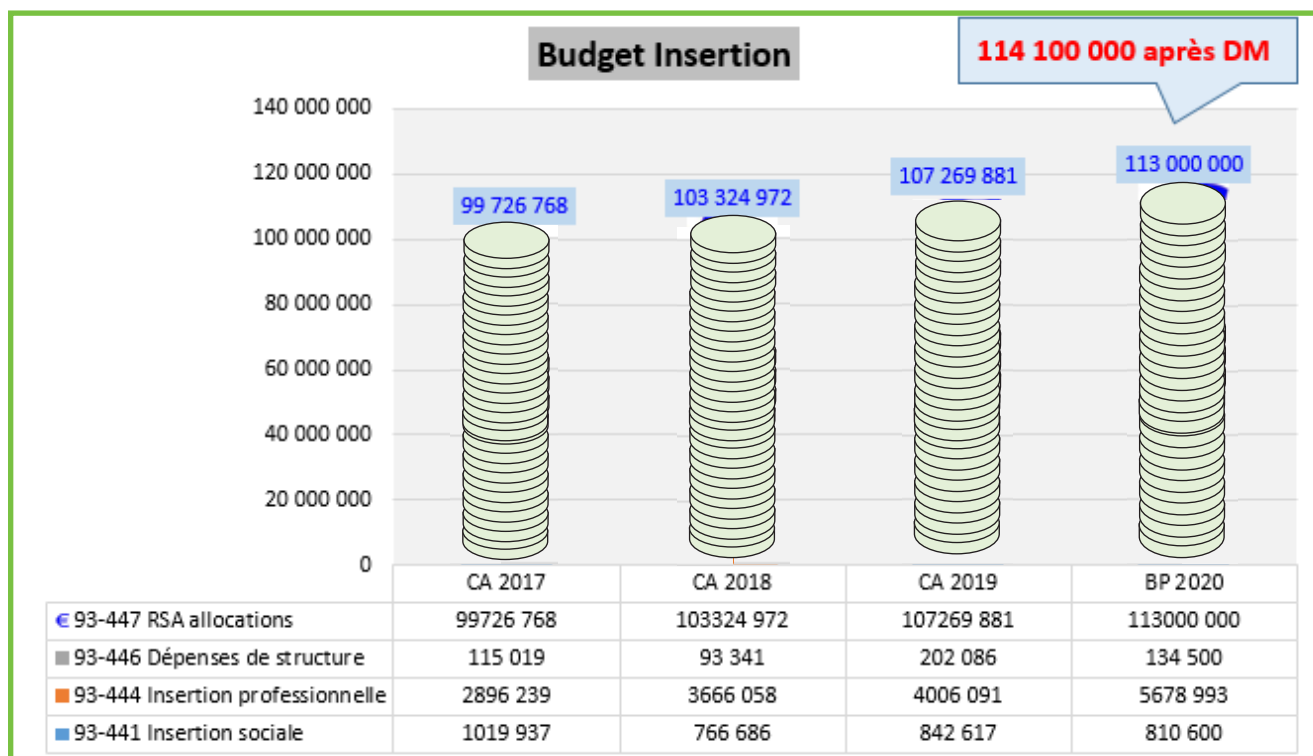
- Schéma Départemental de l'Autonomie 2018-2022
- Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social Hauts-de-France Campagne 2018 – Données 2017
- Rapport sur la situation en matière de Développement Durable 2020



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.4 Insertion

5.4.1 Evolution des budgets et des bénéficiaires





5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.4.2 Faits marquants

On constate une augmentation régulière du nombre de foyers bénéficiaires depuis octobre 2018 après une légère stabilisation de mi 2015 à octobre 2018.

La mise en place de télé-procédures pour la demande de RSA en 2017 peut expliquer en partie cette tendance.

Parallèlement des actions dynamiques se mettent en place à l'instar du chantier de la Cité Internationale de la langue française à Villers-Cotterêts qui a permis un accompagnement de bénéficiaires d'une amplitude exceptionnelle à travers la clause d'insertion fixant un quota d'heures à respecter dans les marchés attribués. Par ailleurs les actions Aisne Actifs + se mettent en place.

Impact du Covid sur les actions d'insertion.



Lors de la période de confinement un bon nombre de porteurs ont continué à garder le lien avec les bénéficiaires par le biais de contacts téléphoniques réguliers ou de visio lorsque cela était possible. Depuis la levée du confinement, ils se sont organisés pour accueillir le public avec un protocole sanitaire adapté.

Par ailleurs la crise sanitaire va impacter la gestion du RSA avec les fermetures d'entreprise qu'elle génère et les mesures de chômage partiel mises en place.

5.4.3 Synthèse PA-PH-Insertion, on retiendra :



PA+APA : **~80**

PH : **~81**

Insertion : **~121 millions€**



12 500
bénéficiaires APA

4 200
bénéficiaires PH

21 100
bénéficiaires RSA



1 900 places
dans **55**
établissements PA/PH



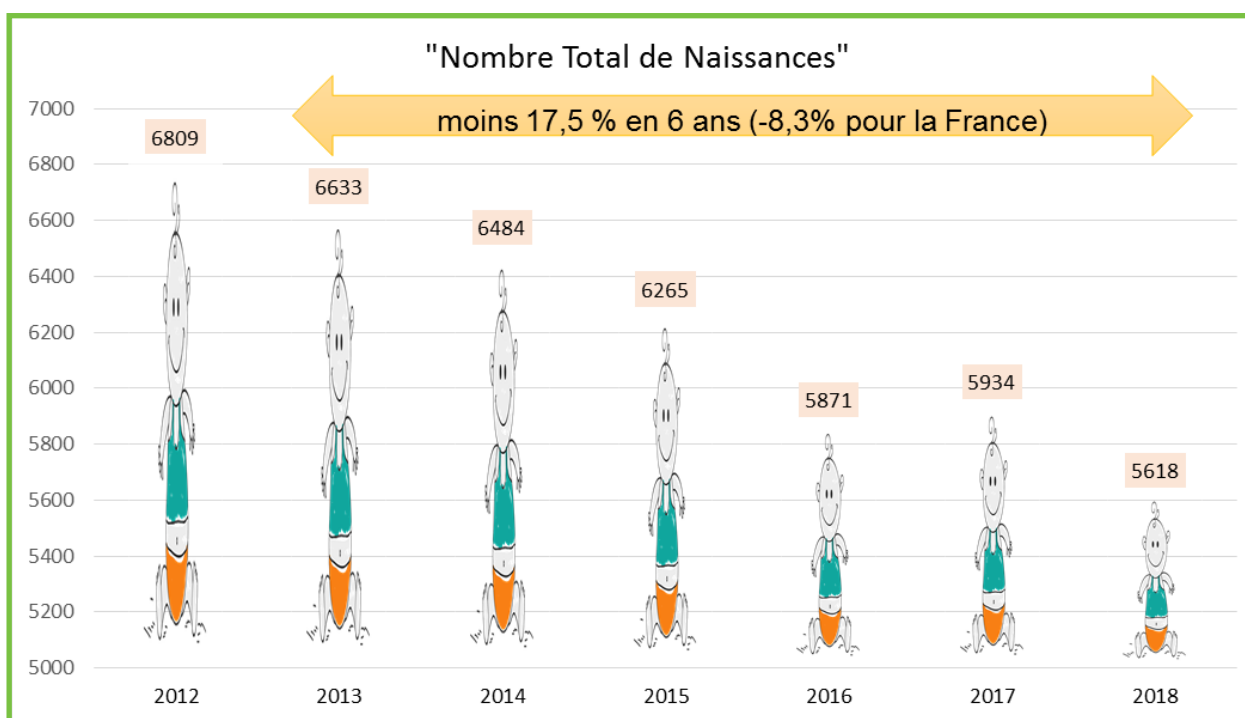
5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.5 Enfance Famille

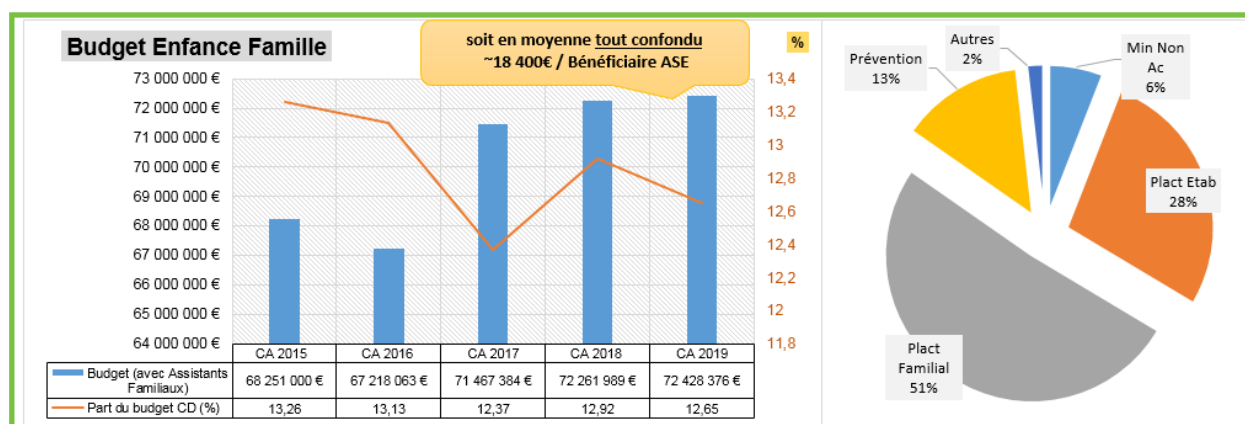
5.5.1 Contexte démographique : baisse de la population et des naissances

La population des 0-18 ans dans l'Aisne est estimée à 129 852 au 1^{er} Janvier 2020 soit 24,7% de la population. Entre 2010 et 2020, la tranche des 0-19 ans a diminué de - 7,28%, et la population totale de -2,67%.

La baisse de natalité sur 6 ans est le double de celle de la France Métropolitaine. (Source DREES)



5.5.2 Données budgétaires



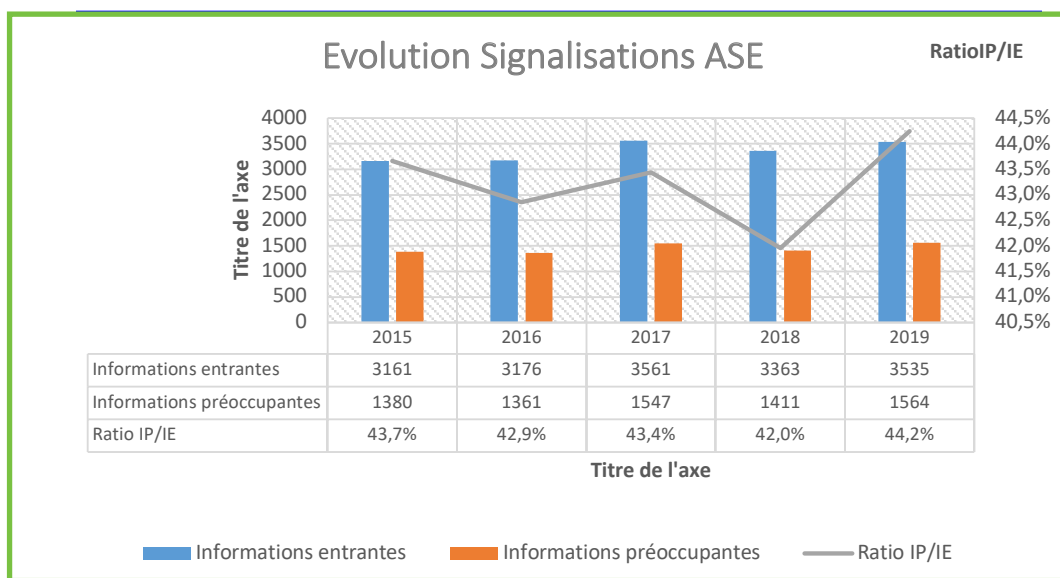
→ En 2019 le budget relatif aux assistants familiaux était de ~ 36,4 M€.



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

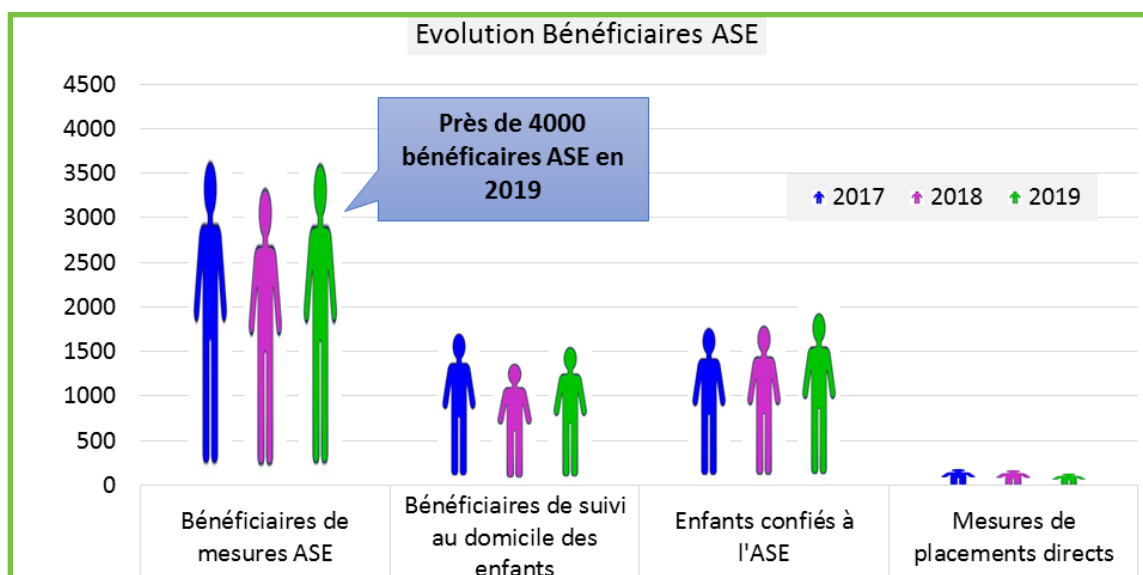
5.5.3 Evolution de l'activité ASE (Aide Sociale à l'Enfance)

Le nombre d'informations entrantes a augmenté de 5,11 % en 2019, de 10,84% pour les informations préoccupantes. Le ratio IP/IE reste globalement stable autour de 44%



Les jeunes de 16 à 18 ans sont davantage touchés en 2019 par rapport à l'année précédente. (180 IP → 243 IP). Le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger - le Snated (« Allô 119 »), reste un pourvoyeur important d'IP.

5.5.4 Evolution du nombre de bénéficiaires de l'ASE



A noter : le nombre de 264 bénéficiaires mineurs étrangers non accompagnés (MNA) = privés de la protection d'une personne détentrice de l'autorité parentale (97 % de garçons).



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.5.5 Etablissements relevant de l'ASE

Type d'accueil	Nb Etablissements	Capacité
Accueil d'urgence et d'évaluation EDEF	7	82
MECS AJP	8	87
MECS La Cordée	4	44
MECS Fondation MVE	1	60
Centre Maternel	2	50
Accueil Parents Enfants EDEF	1	25
Placements éducatifs à Dom	2	60
Accompagnement MNA	3	254
<i>MECS =Maisons d'Enfants à Caractère Social</i>		

5.5.6 Faits marquants pour l'ASE

Bénéfices de la mise en place de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

La mise en place de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) en 2018, centralisée, répond à la volonté de repérage et de soutien au plus tôt et en amont de la fonction parentale.

La CRIP a pour mission de :

- **garantir** le dispositif de recueil et de traitement des informations entrantes (IE) ;
- **garantir une harmonisation** dans la qualification des informations entrantes (IE) en informations préoccupantes (IP) ;
- **veiller** à l'harmonisation des procédures de traitement des IP
- **orienter, conseiller et informer** les partenaires notamment sur les procédures de recueil et de traitement des IP ;

Les Missions de la Cellule de recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

- **centraliser** l'ensemble des informations entrantes, en assurant par ce biais, une vision globale des situations de mineurs en danger ou en risque ;
- **contribuer** à la formation des personnels, tant en intra qu'auprès des partenaires concourant au dispositif de protection de l'enfance.

5.5.7 Les assistants familiaux

Chiffres clefs 2019 :

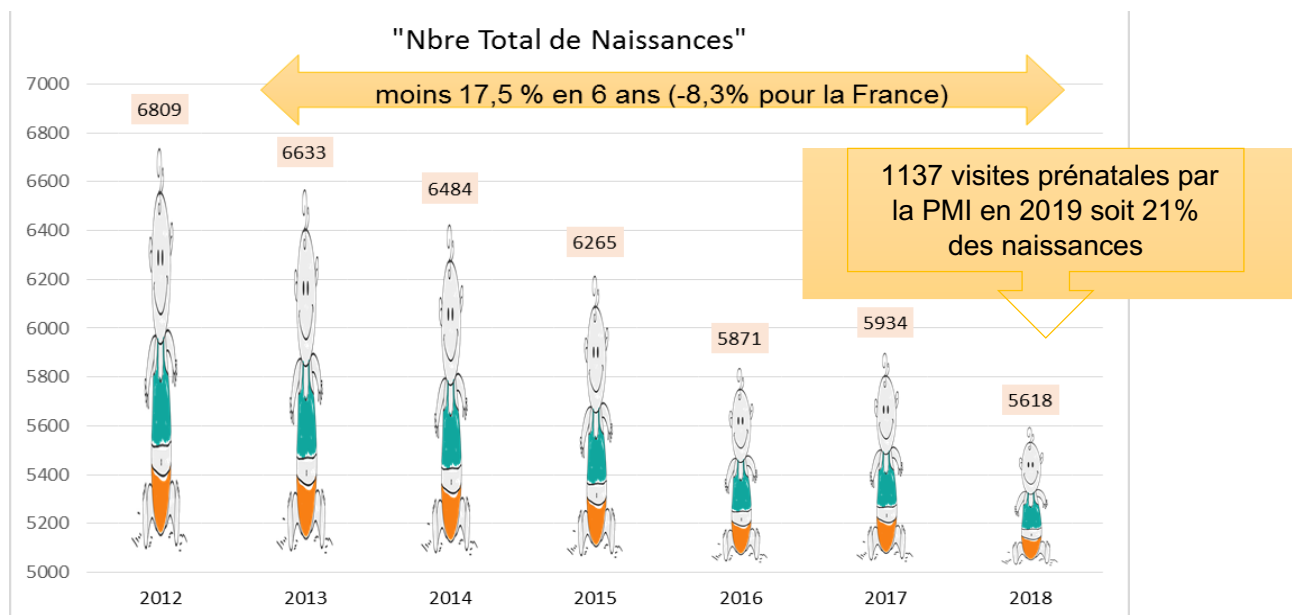
- Nombre d'Assistants Familiaux salariés : 649 (baisse régulière depuis 2014 (686 AS). Répartition très inégale sur le territoire
- 2,2 jeunes confiés en moyenne à chaque assistant. En augmentation constante depuis 2014 (1,84).
- L'accueil familial représente en moyenne 65% des enfants confiés à l'ASE. (49% pour la moyenne France)



5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.6 Zoom sur la protection Maternelle et Infantile

5.6.1 La natalité dans l'Aisne diminue plus qu'ailleurs



Le taux de natalité dans le département est passé de 12,2‰ en 2016 à 10,9‰ en 2018 (un taux légèrement inférieur au taux métropolitain de 11,1‰ en 2018).

Cette baisse se traduit dans chacune des UTAS du territoire, à des niveaux variables. Ce sont les 2 UTAS de Thiérache

et l'UTAS de La Fère qui enregistrent la baisse la plus forte (-4,7%).

En 2019, l'âge moyen de la mère à la naissance dans l'Aisne est de 28 ans, contre 30,7 ans à l'échelle métropolitaine en 2018, un âge en hausse depuis le début des années 2000.

5.6.2 Des indicateurs favorables

Le nombre de grossesses chez les mineurs (15-19 ans) a diminué entre 2018 et 2019, avec 41 grossesses en 2019 contre 67 en 2018. Ce chiffre est le plus bas depuis 2013.

5.6.3 Etablissements et capacité d'accueil petite enfance

- 87 structures existent sur le département et peuvent accueillir 1 634 enfants (+ 90 en 2019).
- 4 158 agréments sont en cours de validité et 3 799 assistant(e)s maternel(le)s sont en activité.



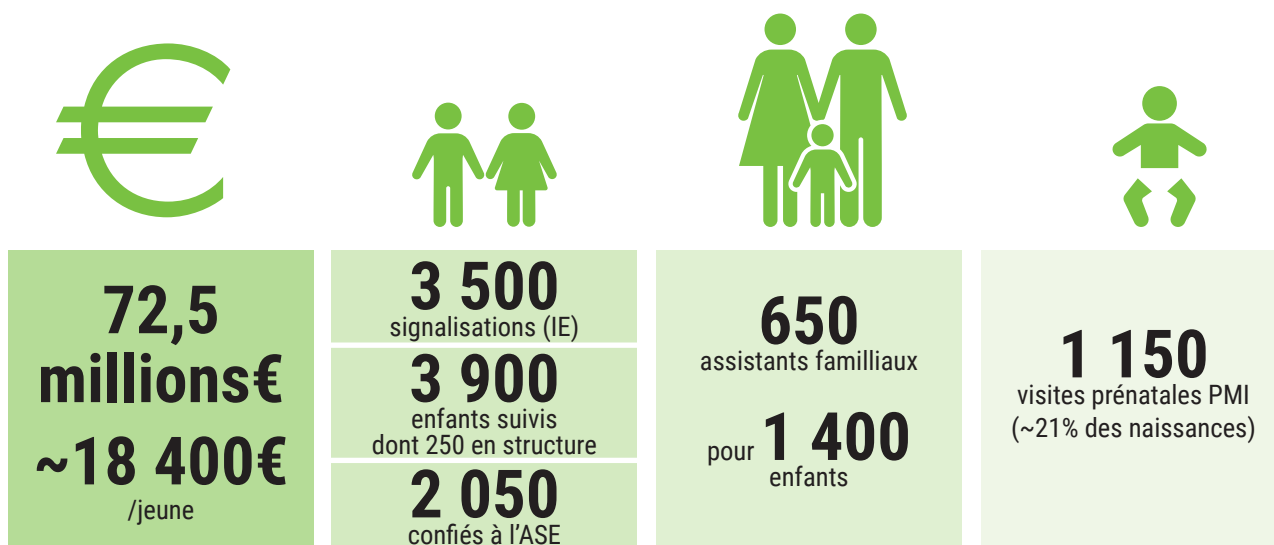
5. SOLIDARITÉ / DÉPENSES D'AIDE SOCIALE

5.7 Publications complémentaires utiles

Rapport sur la situation en matière de Développement Durable 2020 (CD02/DD)

Le Schéma de l'enfance et de la famille se termine cette année (prorogé de 2019 à 2020) et le nouveau sera adopté par l'Assemblée départementale lors de la session du DOB (novembre). Il sera effectif pour la période 2021-2025.

5.8 Synthèse Enfance-Famille

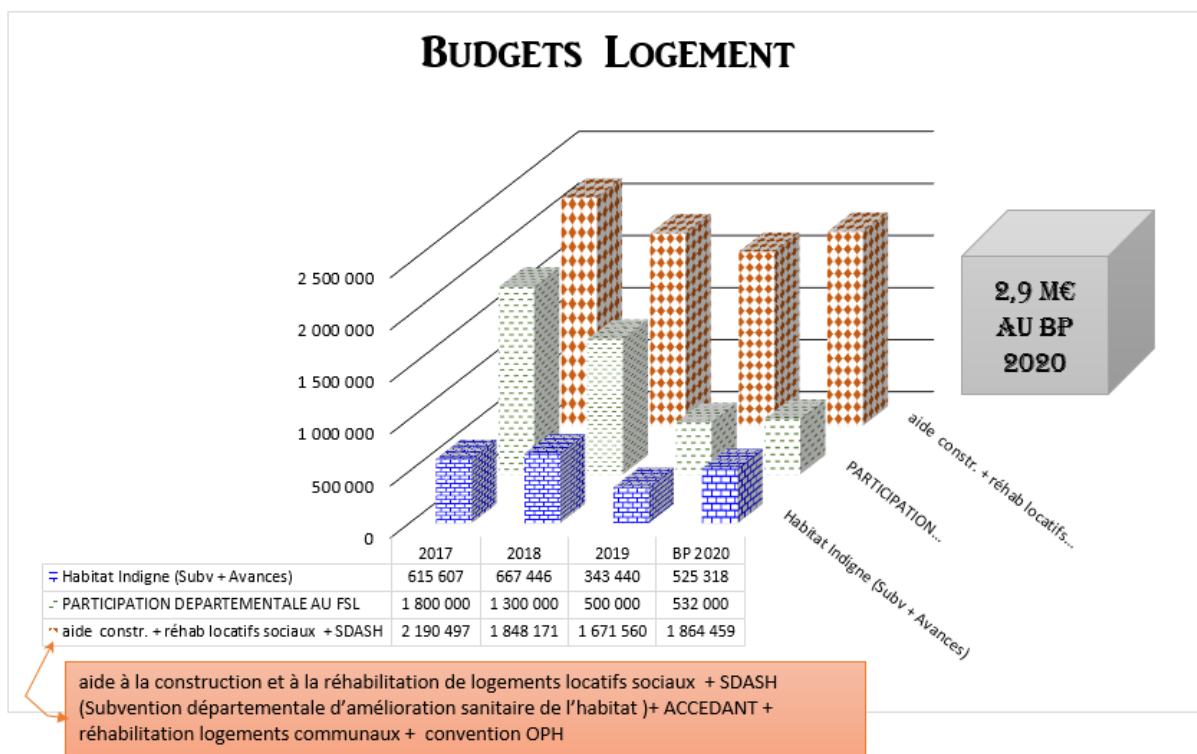




6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.1 Logement

6.1.1 Données budgétaires



6.1.2 Panorama du secteur de la construction

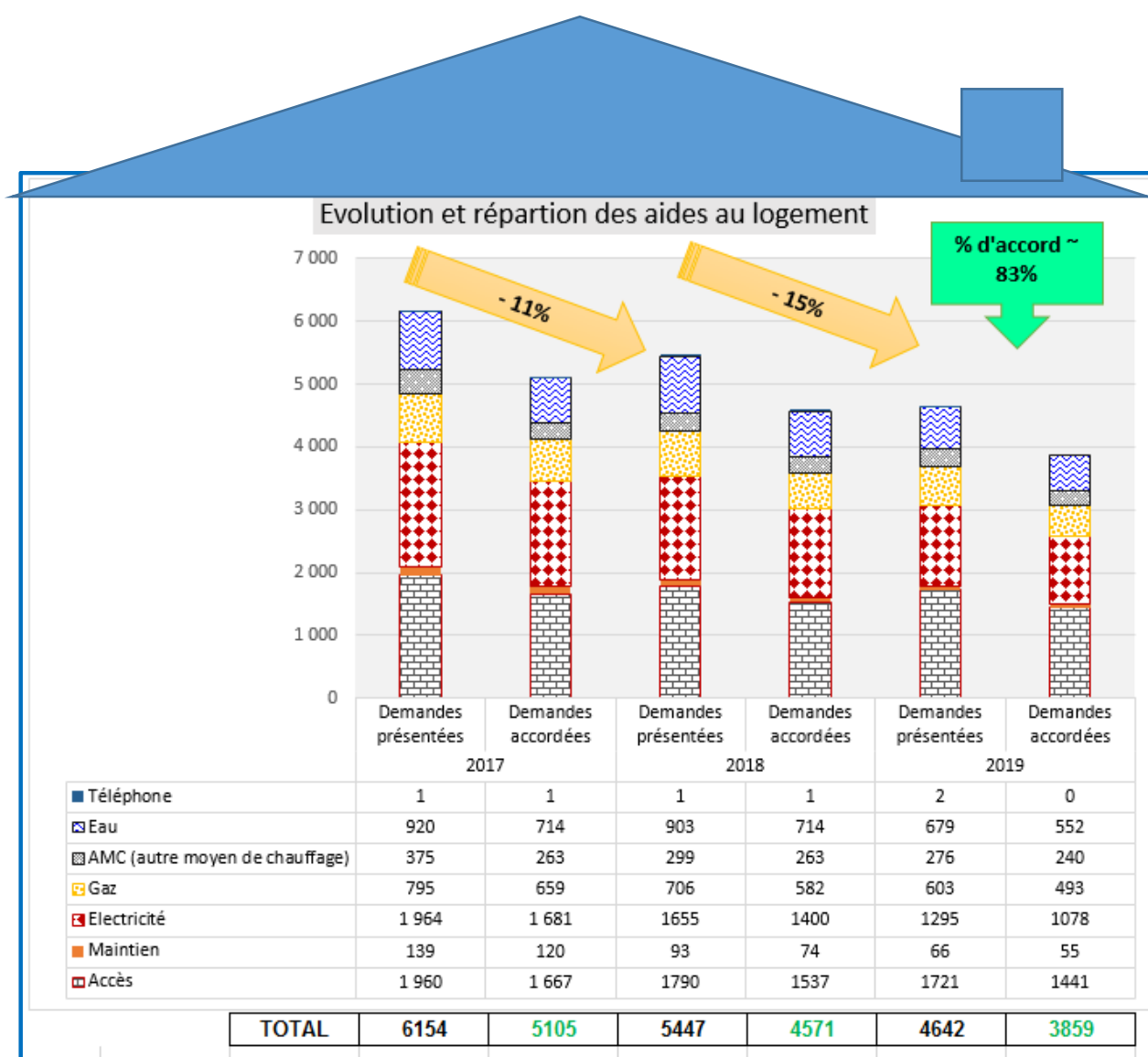
	Nombre de logements commencés sur un an (*)			Glissement du cumul annuel (en %)	
	juin-19	mars-20	juin-20	sur un trimestre	sur une année
Aisne	1 200	1 200	1 100	-7,4	-4,9
Hauts-de-France	24 300	23 400	21 600	-8	-11,1



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.1.3 Evolution des bénéficiaires FSL

Le Département peut apporter une aide aux ménages ou familles éprouvant des difficultés particulières pour accéder et se maintenir dans un logement décent et indépendant et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques. Cette aide, sollicitée par le bailleur, permet le maintien dans leur logement des locataires de bonne foi en situation d'impayés dans leur logement ou leur mutation dans un logement en adéquation avec la composition familiale et/ ou les ressources.





6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.1.4 Faits marquants et résultats

Le bilan d'activité 2019 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) de l'Aisne présente une diminution du nombre de demandes d'aides aux impayés d'énergie et d'eau et d'aides à l'accès.

Le Conseil départemental aide à la construction et à la réhabilitation de logements locatifs sociaux dans le cadre notamment d'un partenariat avec l'OPH de l'Aisne bailleurs social Départemental. Près de 860 000€ de subventions ont été alloués à ce programme en 2019.

Dans le cadre du PIG ce sont 238 logements indignes qui ont pu être améliorés avec l'aide du département, l'essentiel étant des propriétaires occupants.

Création d'une Agence Immobilière Sociale départementale le 1^{er} janvier 2020 portée par SOLIHA Aisne et soutenue financièrement par le Conseil départemental.

L'AIS répond à un double objectif :

→ Favoriser l'accès et le maintien des personnes fragilisées dans un logement autonome tout en sécurisant le risque locatif du propriétaire

→ Mobiliser des logements du parc privé pour loger les personnes en difficulté en proposant des dispositifs adaptés aux propriétaires.

L'AIS gère, pour le compte de propriétaires privés, 220 logements sur le département de l'Aisne avec un objectif de développement de 20 logements supplémentaires au minimum par an.



220 logements
gérés dans le secteur
privé avec l'AIS.

6.1.5 Synthèse logement



Aides et programmes
**2,9
millions€**



Près de
4 000
dossiers
FSL accordés
(~83%)



860 K€
consacrés au parc de logements publics.

238 logements indignes améliorés

Agence Immobilière Sociale :
220 logements privés



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.1.6 Publications complémentaires utiles

Le Plan d'Intérêt Général départemental (PIG) 2019-2021 (se référer aux objectifs du plan dans le Scopaisne 2019-2020).

6.2 Aménagement Numérique et développement des usages

6.2.1 Des réseaux solides utiles pendant le COVID

Les éléments décrits dans le SCOP AISNE 2019 en ce qui concerne les programmes et Schémas restent d'actualité.

A l'aune de la crise sanitaire (et du confinement) que la France a connu au printemps 2020, ces enjeux et ces attentes ont été plus que jamais prégnants. De manière générale, le territoire départemental (tout comme le territoire national) a pu compter sur des infrastructures filaires et mobiles qui ont supporté les fortes sollicitations (télétravail, visioconférence, télé-enseignement).

La télé-médecine pour les particuliers s'est, quant à elle, largement développée dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement associé.



Un réseau très utile
pendant
le confinement

6.2.1.1 Le réseau FTTH du Département accélère son déploiement

Sur ces derniers mois le rythme de déploiement de la fibre s'est accéléré : **160 000 prises étaient installées fin août 2020** (soit 80% de l'objectif), (pour rappel : à peine 20 000 prises fin 2016).

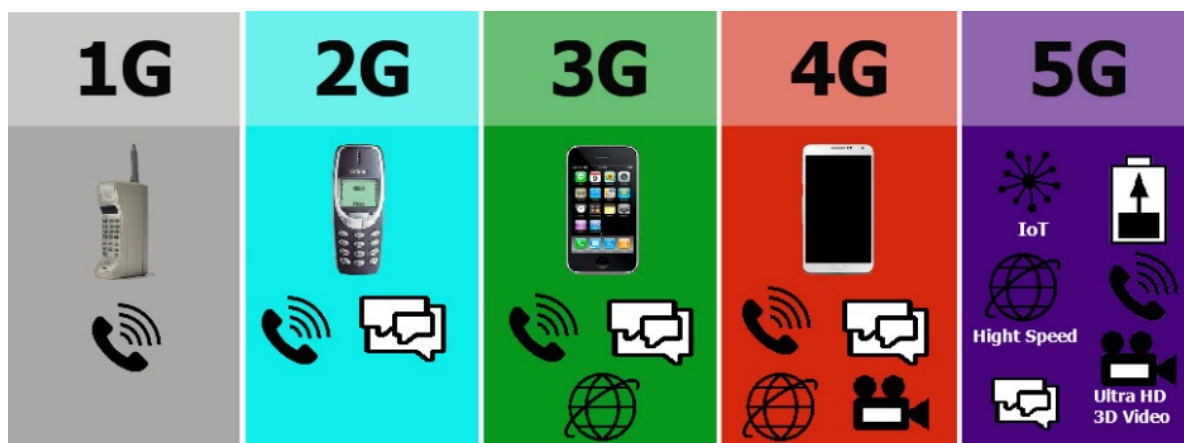
Le Département respecte son engagement de 22,5 millions d'euros inscrits à la convention financière avec l'USEDA. Ainsi, 68% de sa contribution était réalisée courant 2020, avec 1,2 millions d'euros supplémentaire versé en 2020. En parallèle, comme développé plus haut au chapitre éducation, le département a déployé le nouvel ENT régional sur l'ensemble de ses collèges.



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.2.1.2 Téléphonie mobile

Le Département est propriétaire de 27 pylônes. Ces pylônes sont mis à disposition des opérateurs afin de développer la 2G, la 3G ou la 4G. Les opérations de maintenance se poursuivent sur ces équipements.



→ Passage à la 4G

Dans le cadre du New Deal de début 2018, les opérateurs ont l'obligation de passer leurs installations à la 4G. Pour les 27 pylônes du parc départemental, l'opération a démarré avant 2020 et s'intensifie cette année. Fin 2019, 8 sites étaient équipés pour la 4G. Fin 2020, il est prévu que la transition soit réalisée pour 18 sites supplémentaires. Il restera par conséquent un site qui est à l'étude. Par rapport à la 3G, la technologie 4G s'appuie sur un nouveau standard, le LTE (Long Term Evolution), qui réunit les voix des utilisateurs et les données. Elle utilise les fréquences libérées par la télévision analogique : plus nombreuses, de meilleure qualité, elles permettent un transfert de données plus rapide. En effet, avec la 4G, le débit va être multiplié par 15 (jusqu'à 150Mbps). La 4G permettra donc de développer les usages numériques à partir de son seul smartphone.

En 2020, les secteurs suivants sont bénéficiaires du protocole d'accord dit « New deal de la téléphonie mobile », que l'Etat a signé avec les opérateurs début 2018 et que la région et le département ont complété.

- Secteur Braine - Fère-en-Tardenois : 7 pylônes,
- Secteur Rethueil - Vic-sur-Aisne : répartition des pylônes entre les dotations de l'Aisne et de l'Oise,
- Tupigny.

Pour chacune de ces grappes, les opérateurs disposent d'un an ou de deux ans pour édifier les pylônes et commercialiser une offre.

Le choix des Zones Blanches à couvrir a pu continuer de se faire grâce à l'application basée sur des «drive tests» initiée en 2019.



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.2.2 E-Education

- Un ENT régional opérationnel depuis septembre 2019 du primaire au lycée
- Un projet expérimental EDUPEF (Expérimentation pour le développement des usages par les enseignants et les familles) cofinancé par les fonds européens et la Région pour développer les usages numériques dans les collèges a démarré en 2019 ;

→ En 2019 : 754 élèves impliqués, 53 enseignants accompagnés, 11 établissements engagés

→ En 2020 : 813 élèves impliqués, 35 enseignants accompagnés, 15 établissements engagés

Budget : 200 000€ ; FEDER 80 000€ ; Région 40 000€

6.2.3 L'inclusion numérique : la lutte contre l'illectronisme ou illettrisme numérique

Dans le cadre de leur mission, les agents du Département, en particulier les travailleurs sociaux, sont confrontés à un public en situation d'illectronisme.

Sur la base d'une analyse et d'un bilan de capacité individuel, plusieurs actions sont engagées en 2020, tant à destination des travailleurs sociaux que des publics axonais en situation d'illectronisme.



Pour ces derniers, un accompagnement a été engagé par le déploiement de « Pass Numériques » sur le territoire. Ce dispositif consiste à former aux usages numériques en suivant un parcours de formation adapté au cas par cas.

Le Pass Numérique, reposant sur un système analogue aux chèques déjeuner, est remis à un public identifié notamment par les services du Département, afin de garantir la validation du parcours de formation.

Le réseau de structures labellisées pour dispenser ce type de formation est en train de se constituer sur l'ensemble du territoire. Après un grand nombre d'étapes administratives, fin août 2020 l'organisation interne de déploiement des Pass Numériques est enfin mise en place.

L'objectif de déploiement de 17 000 Pass Numériques par le Département se poursuit.

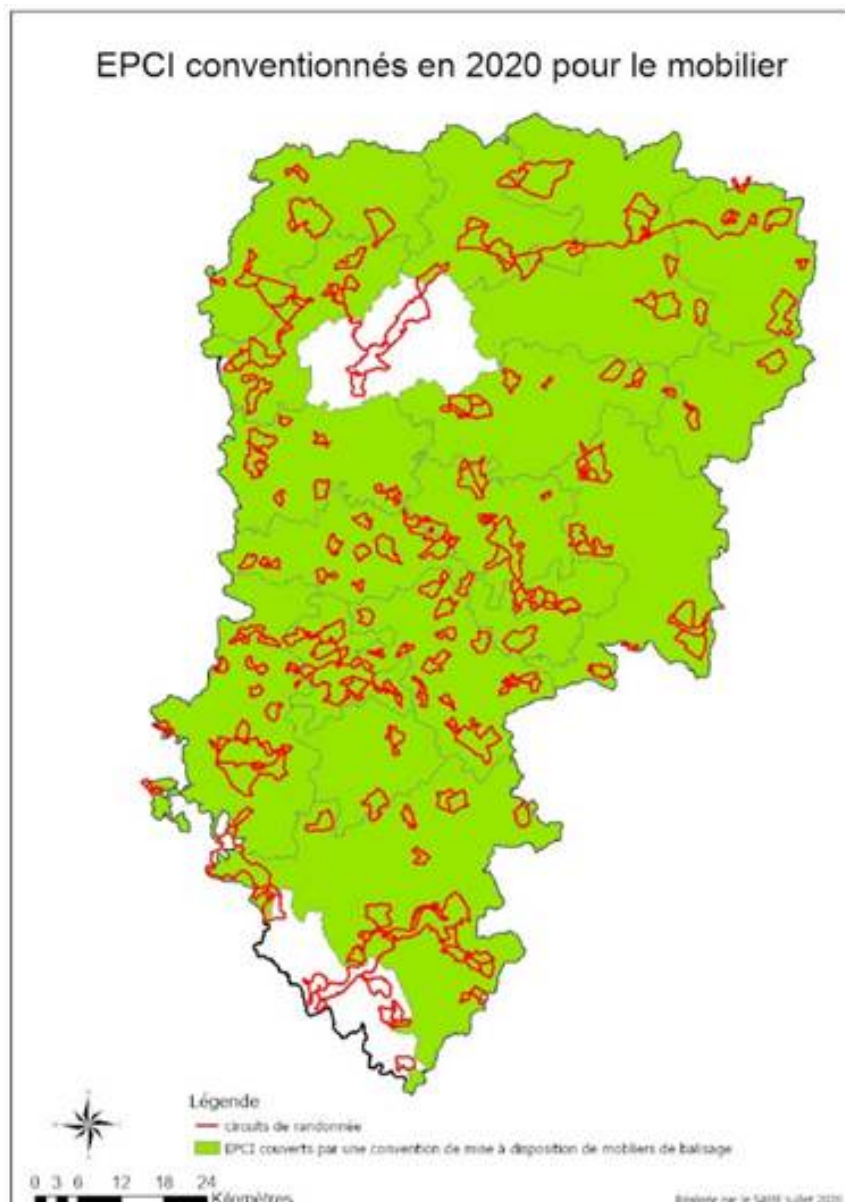


17 000
Pass numériques



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.3 Randonnée



Pour 2020, la politique départementale de randonnée couvre les territoires de 17 structures intercommunales. Seules la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne et la Communauté de Communes du Val de l'Oise n'ont pas souhaité donner suite à la mise en place de cette politique sur leurs territoires. Suite aux récentes élections de nouveaux contacts seront mis en œuvre afin d'apprécier la volonté éventuelle de ces EPCI de s'intégrer au sein de la politique départementale de randonnée.

En complément, certaines communes ont créé de nouveaux circuits s'intégrant dans la politique de randonnée : Morsain, Pasly.

Depuis 2016, **305 circuits** ont été réalisés à la fois par le CDRPA et le Conseil départemental.

A voir : charte graphique départementale de randonnée.

Dans le cadre de la pose du mobilier d'information et de signalétique, l'année 2020 voit, à l'initiative du Conseil départemental, la mise en place d'une collaboration entre le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRPA) et deux structures, à savoir : la Communauté de communes des Trois Rivières et la Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère. Cette collaboration du monde associatif avec les structures intercommunales contribuera à une amélioration qualitative des circuits.



17 structures conventionnées
305 circuits balisés



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.4 Aisne Partenariat Investissement (API)

L'API s'articule autour de deux niveaux d'enveloppe : une enveloppe départementale pour les projets structurants et des enveloppes cantonales pour les projets locaux.

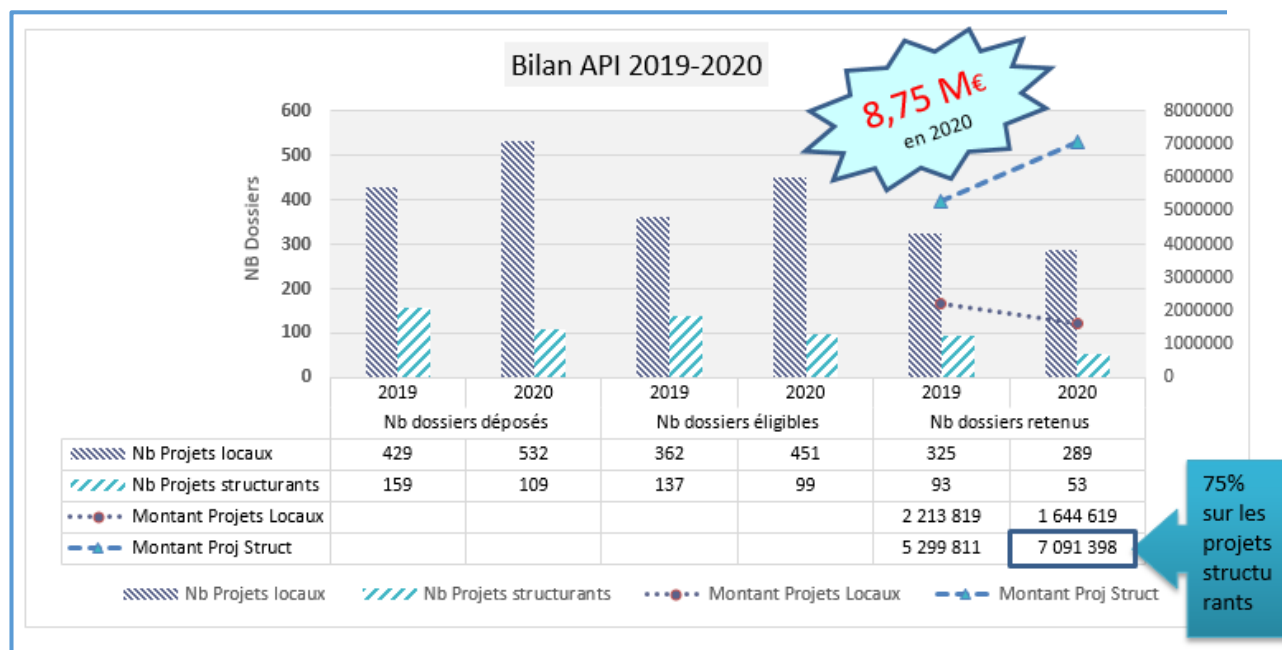


Pour le niveau « projets structurants », les communes et leurs groupements sont éligibles dès lors que le projet présenté répond à un enjeu supra-communal. **En 2020 la vidéo-protection a été rajoutée à la liste des domaines éligibles précédemment.**

Pour chacun des deux niveaux d'intervention et pour chacune de ces thématiques, des conditions et des taux d'aide ont été spécifiés dans un guide des aides consultable sur [aisne.com](https://www.aisne.com/a-votre-service/developpement-territorial/aisne-partenariat-investissement-api) (<https://www.aisne.com/a-votre-service/developpement-territorial/aisne-partenariat-investissement-api>).

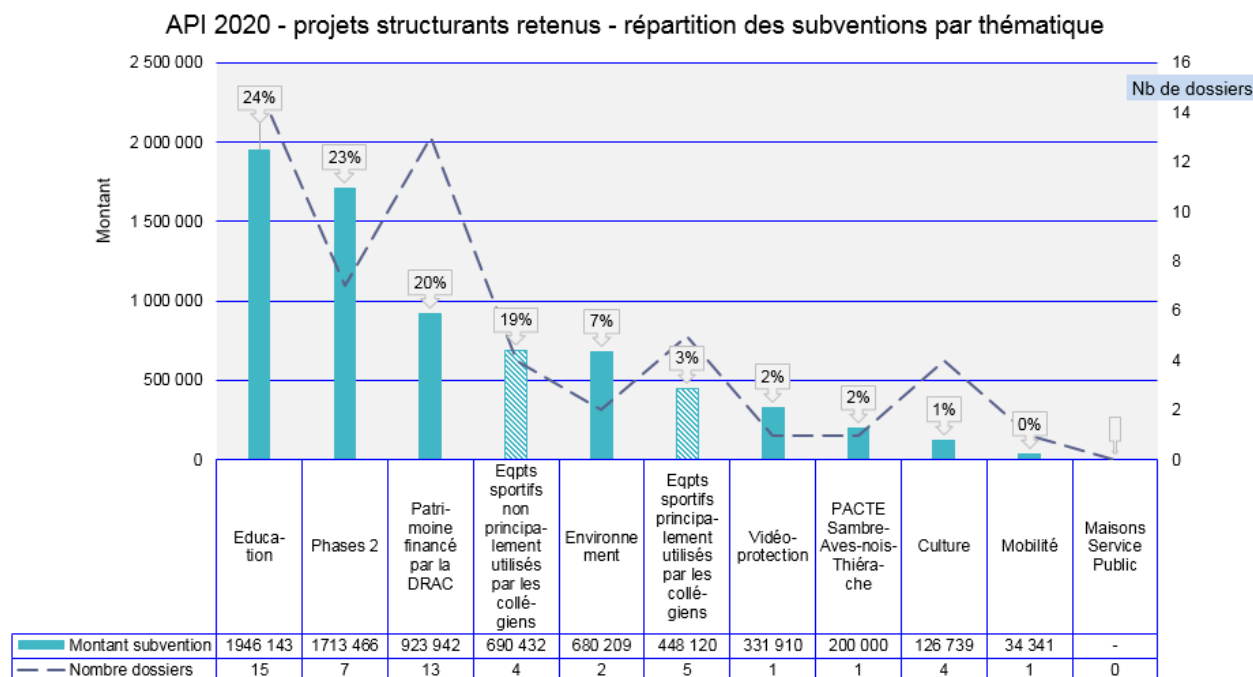
Les Territoires glissent peu à peu sur ce nouveau dispositif en fonction de la date de clôture de leur CDDL (voir sur la carte ci-contre). **En 2020, tous les territoires sont éligibles au dispositif API.**

Le montant total alloué aux projets structurants atteint plus de 7 M€ dont près d'un quart est consacré aux secondes phases de projets individualisés en 2019 et un autre quart pour des projets sur la thématique éducation (hors projets phasés). A noter l'absence de dossier Tourisme en 2020 et l'application de taux d'aide différents sur les équipements sportifs selon qu'ils sont utilisés ou pas par les collégiens.





6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT



6.4.1 Publications complémentaires

Bilan API APV par commune par canton

6.5 Europe - Fonds Social Européen (FSE)

Le Département est organisme intermédiaire de gestion d'une enveloppe du Fonds Social Européen sur la période 2014-2020. Les enveloppes qu'il gère s'élèvent à **4 184 385€ pour la 2nde tranche (2018-2020)**.

En 2019, plus de 1 600 000€ de subventions ont été attribuées à différents porteurs avec un accent marqué sur l'insertion.

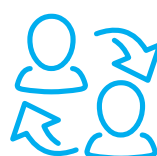


En 2020, 18 dossiers de demande de subvention ont été déposés et sont en cours d'instruction. 1 750 000€ de subventions pourraient être attribuées.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine période de programmation 2021-2027, les 5 Départements des Hauts-de-France ont répondu en septembre par une contribution commune à :

- la consultation nationale sur la V2 du programme opérationnel national du FSE+ ;
- la consultation régionale sur la V1 du programme opérationnel FEDER FSE+ (volet formation).

De plus, le Département a également pris part aux travaux menés dans le cadre de la préparation du futur programme de coopération transfrontalière, INTERREG France - Wallonie – Flandre, en qualité de partenaire du programme.



2021-2027

en synergie avec
les départements
Haut-de-France



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.6 Voirie

En 2020, pour développer et entretenir la voirie départementale de 5 500 km de RD et près d'un millier d'ouvrages d'art, le Département a prévu de réaliser des travaux à hauteur de :

6.6.1 / 13.2 M€ en investissement / 6.4 M€ en fonctionnement.

Parmi les réalisations principales relevant de la section d'INVESTISSEMENT

• Boulevard Urbain de VILLERS-COTTERETS :	280 000 €
• RD1 à VIRY-NOUREUIL, remplacement des ouvrages de décharge de la vallée de l'Oise :	2 100 000 €
• Reconstruction de l'ouvrage d'art de VADENCOURT, RD 666 sur le canal de la Sambre à l'Oise :	400 000 €
• Renforcement de l'ouvrage D092A sur la RD 22 à BRAINE franchissant la Vesle :	500 000 €
• Aménagement de l'Eurovélo 3 entre HIRSON et QUIERZY :	600 000 €



OA RD1 Viry-Noureuil

Euro Vélo 3





6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

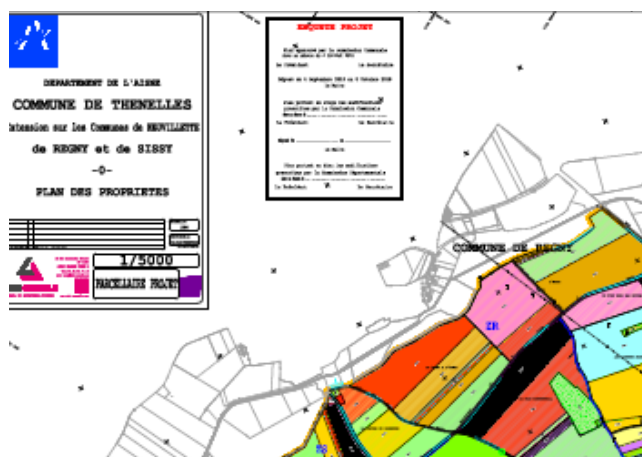
6.6.2 / 6.85 M€ au titre de l'APV (Aisne Partenariat Voirie)

APV 2020 : La programmation 2020/2021 est en cours d'instruction. **Le montant budgété par le Département en 2020 est de 6,85 M€.**

6.6.3 Publications complémentaires

Bilan API APV par commune par canton

6.7 Aménagement foncier



Pour la 1^{ère} fois depuis le transfert de cette compétence de l'État aux Départements en 2005 le Département est parvenu au stade de clôture d'une opération : celle de Thenelles. La publication définitive au Service de Publicité Foncière de St-Quentin devrait intervenir fin septembre 2020.

→ 2 opérations sont en cours d'instruction en compétence propre du Département : Sergy-Cierges et Ostel-Chavonnes.

→ 1 opération État non clôturée a été réactivée à la demande des services de l'État, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, sur la commune de Chartèves en vue de l'aménagement d'une zone en partie dédiée à la viticulture. Ce dossier fait l'objet de

concertations avec les divers protagonistes locaux sous l'autorité du Préfet, le département participant à la maîtrise d'ouvrage des marchés d'études et les finançant à la condition d'un consensus local.

Le Département a par ailleurs aidé financièrement 4 dossiers d'échanges de parcelles suite aux décisions des CDAF (Commission Départementale d'Aménagement Foncier).

C'est au total plus d'1M€ que le Département financera pour mener à bien ces opérations sur 3 à 4 ans.

6.8 Plan santé

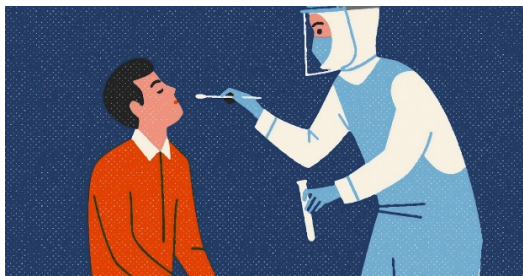
Un règlement d'attribution précisant les conditions d'octroi de ces aides a été adopté le 10 février 2020. 17 demandes ont été déposées, 15 sont éligibles à une « prime de stage ambulatoire » de 1 000€.

Le déploiement du plan a été fortement perturbé par la crise sanitaire.



6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LOGEMENT

6.9 LDAR



En complément de son activité traditionnelle environnement, agriculture, santé humaine, santé animale, à travers tout le Département et au-delà, le LDAR a contribué activement à la campagne de tests COVID pilotée par l'ARS et le Préfet de l'Aisne en s'associant à un laboratoire d'analyses médicales pour la validation indispensable des tests par un biologiste.

Fin Septembre le bilan était de 5 740 tests réalisés (250 à 300 tests en moyenne / jour).

Le département employeur a par ailleurs organisé une campagne de dépistage pour ses agents. (259 tests réalisés).

6.10 Aménagement du territoire : on retiendra

Synthèse chiffres clef aménagement du territoire	
Logement	3850 bénéficiaires FSL en 2019 (-15%). 207 Logements en réhabilitation avec 5 offices HLM :860 000€ 238 logements indignes aidés dans le cadre du PIG. 220 Logements aidés avec l'AIS SOLIHA.
Réseaux	160 000 prises FTTH installées fin Aout 2020 1,2 M€ en 2020 (22,5 sur le programme) 26 pylônes tél.mobile sur 27 du parc départemental en 4G fin 2020. 3 nouvelles grappes dans le cadre du New Deal
Usages Numériques	Montée en puissance du projet expérimental EDUPEF ==> -813 élèves impliqués, 35 enseignants accompagnés Montée en puissance du Pass Numérique avec les travailleurs sociaux ==> -objectif de 17 000 Pass.
Randonnées- Espaces naturels	305 Circuits balisés avec 17 structures et le CDRPA. 94 espaces naturels sensibles représentant 8800 Ha.
API	53 Dossiers pour 7,1 M€ sur les projets structurants. 289 dossiers pour 1,6 M€ pour les projets locaux Soit 8,7 M€ au total.
FSE	18 dossiers pour 1,75 M€ en 2020. 2021-2027 en préparation avec les 5 CD Hauts de France
Voirie/APV	13,2 M€ en investissement 6,4 M€ en fonctionnement 6,9 M€ au titre de Aisne Partenariat Voirie
Aménagement Foncier	1 M€ sur environ 3 ans Clôture AF Thenelles. Poursuite Sergy et Ostel.Réactivation AF Chartèves (ETAT).
Plan Santé	15 Primes de stage de 1500 € chacune.
LDAR	5740 Tests Covid fin septembre 2020



7. CULTURE : ACTUALITÉ 2020 MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

7.1 Service Archéologique



L'espace de médiation de 200 m² situé au parc Foch est ouvert gratuitement sur réservation aux groupes scolaires depuis l'école primaire jusqu'au lycée : chaque action pédagogique y est adaptée aux souhaits et aux besoins de l'équipe éducative.

Près de 600 élèves de tous niveaux visitent chaque année l'espace de médiation. La fréquentation est relativement stable d'une année sur l'autre. La fréquentation a été de **500 élèves pour l'année scolaire 2019-2020** (en baisse du fait de la crise sanitaire de la Covid-19) provenant de 19 classes de l'Aisne (4 classes d'écoles maternelles et primaires, 14 classes de collèges, 1 classe de lycée).

7.2 Archives départementales



Dans le cadre de l'agenda 21 et en collaboration avec les services de l'Education Nationale, les archives départementales accueillent une exposition concours consacrée aux « Femmes qui ont marqué l'Aisne ». Initialement prévue de mars à juin 2020, celle-ci est reportée à la période Juin-septembre en raison de la crise sanitaire de la COVID-19. Elle est suivie par une exposition commémorant les 40 ans de la création des CAUE (24 septembre-6 novembre) puis celle des 150 ans de la guerre Franco-allemande de 1870-1871 (11 novembre 2020-29 janvier 2021).

On notera aussi la fin du classement des fonds de l'enregistrement (plus de 20 000 registres) en cours depuis 2016 et celle du fonds de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry. On peut aussi noter l'entrée de fonds d'érudits locaux comme celui de Claude Carême, de fonds liés à l'actualité comme celui concernant Saint-Quentin en 1870 ou de personnalités axonaises telles Fouquier-Tinville ou le général Charpentier.



Marie Moret

Marie Adèle Moret est née le 27 avril 1840 à Brie-Comte-Robert (Seine Maritime) et est morte le 14 avril 1908 à Guise (Aisne).

Elle organise le service de l'enfance au Familistère en s'inspirant des grands pédagogues de l'époque.

Elle met en pratique la vision sociale ainsi que le concept de « l'éducation intégrale dès le plus jeune âge » avec l'aide de son époux.

